



Ville de Mèze

Contact : Service Population
Mairie – Place Aristide Briand
Tel : 04 67 18 30 30
Mail : population@ville-meze.fr

DEMANDE DE CONCESSION

Je soussigné(e),

Nom de naissance :

Nom d'usage (*si différent*) :

Prénom(s) :

Domicilié(e) :

.....
Téléphone : Mail :

Sollicite l'autorisation d'acquérir * :

[] Une case de columbarium (*2 urnes*) pour 30 ans

[] Une case de columbarium (*4 urnes*) pour 30 ans

Ou

[] Une concession de : [] 3,3 m² [] 4,8 m² [] 6,3 m²

Pour une durée de : [] 15 ans [] 30 ans [] 50 ans

De type : [] en pleine terre [] en caveau [] hors-sol

Pour l'inhumation * :

[] de moi-même (*concession individuelle*)

[] des membres de ma famille (*concession familiale*)

[] des personnes nommées ci-dessous (*concession collective*)

1-..... 6-.....

2-..... 7-.....

3-..... 8-.....

4-..... 9-.....

5-.....

Mèze, le

Signature du demandeur

Pièces à fournir :

Pièce d'identité du demandeur

Livret de famille

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

***Cocher les cases utiles**

Extraits du règlement du cimetière au dos

Article 6 : Interdictions expresses - Il est interdit d'utiliser l'eau [...] pour un usage autre que l'entretien des sépultures et plantations. **Un usage responsable des ressources en eau est en outre nécessaire ; de laisser de l'eau stagnante [...] afin de limiter la prolifération, [...] des moustiques-tigre ; de nourrir les animaux [...] ou de leur aménager des abris, [...]**

Article 7 : Responsabilités - La commune ne pourra jamais être rendue responsable des vols qui seraient commis [...] à l'intérieur du cimetière, des détériorations causées par des tiers [...], des dégâts [...] provoqués [...] sur les concessions voisines, [...]. En cas de différends familiaux, la commune gèlera toutes les demandes [...], jusqu'à ce [qu'ils] aient été réglés par le tribunal compétent.

Article 8 : Droit des personnes à l'inhumation - La sépulture [...] est due aux personnes décédées sur le territoire de la commune [...], aux personnes domiciliées dans la commune, [...], aux personnes non domiciliées dans la commune mais possédant une sépulture de famille [...]

Article 10 : Attribution des concessions - L'emplacement est désigné par le Maire [...], en fonction des disponibilités et sans qu'il ne soit possible, [...], de le choisir. Si l'étendue du cimetière n'est pas suffisante, les demandes [...] qui ne seraient pas justifiées par une nécessité d'inhumation immédiate pourront être consignées sur liste d'attente.

Article 23 : Catégories de concessions - Les concessions sont attribuées pour 15, 30 ou 50 ans renouvelables. Les concessions sont individuelles (*pour la personne expressément désignée*), collectives (*pour une liste nominative de personnes désignées par le titulaire, y compris lui-même, et inaliénable après son décès*), ou familiales (*pour le titulaire, son (sa) conjoint(e), ses descendants et descendants, à l'exclusion des collatéraux*). Les concessions sont de 3,3m² (3m x 1,1m), 4,8m² (3m x 1,6m) ou 6,3m² (3m x 2,1m), correspondant à environ 3,6 ou 9 cercueils. [...]

Article 24 : Durée et droits de concessions

Les concessions sont accordées moyennant le versement [...] des droits [...] au tarif en vigueur au jour de la signature. [...]

Article 25 : Contrat de concession - Le contrat de concession ne constitue pas un acte de vente, [...]. Le concessionnaire n'aura aucun droit de vendre [...] le terrain concédé. Cependant, il peut donner de son vivant sa concession libre de tout corps à un tiers par acte notarié. La mairie doit en être informée. La concession est transmise par voie de succession à la famille ou à la personne au choix du titulaire. **Le titulaire de la concession ou ses ayants droit doivent indiquer tout changement de domicile à la mairie [...]. A la signature du contrat [...], lorsque celui-ci concerne la construction d'un caveau, le titulaire s'engage à terminer la construction [...] dans un délai de 12 mois. [...]**

Article 26 : Entretien des sépultures - Les terrains seront entretenus par les concessionnaires ou leurs ayants-droit et [...] les ouvrages en bon état [...] afin que cela ne nuise pas à la décence [...] et/ou à la sécurité [...]. Si un monument [...] présente un état de dégradation tel qu'il entraîne un danger [...], une mise en demeure de faire exécuter les travaux [...] sous un mois sera transmise au concessionnaire ou à ses ayants-droit, [...]. En cas d'urgence, les travaux [...] pourront être réalisés [...] par l'administration aux frais du concessionnaire ou de ses ayants-droit [...].

Article 27 : Plantations - **Seules les plantations d'arbustes sont autorisées [...] en pot ou jardinière mais en aucun cas en pleine terre** afin de ne pas déstabiliser la concession et/ou les concessions voisines. **Les arbustes et les plantes seront tenus taillés [...] dans la limite du terrain concédé.** Dès lors que les plantations feront racines en pleine terre, il devra être procédé à leur retrait. En cas d'[...] extension, **les arbustes devront être élagués ou abattus à la première mise en demeure. [...] dans un délai de huit jours, [ou] le travail sera exécuté d'office aux frais des familles, [...].** Les concessionnaires ou leurs ayants-droit restent seuls responsables de tous les dommages que pourraient occasionner ces plantations.

Article 29 : Renouvellement des concessions - Les concessions sont renouvelables à expiration de chaque période [...] durant [...] 2 ans au tarif en vigueur à la date d'échéance. A l'expiration de ce délai, la concession revient à la commune sans formalité, ni avertissement [...]. Aucune inhumation ne pourra intervenir si la durée de la concession se termine dans les 5 ans sauf à renouveler ladite concession. Cette inhumation est suspensive à la restauration de la concession jugée en mauvais état par la commune, [...]. A défaut de restauration dans les délais impartis, le défunt sera inhumé en terrain commun.

Article 35 : Monuments - Aucun monument ne pourra être installé sur une fosse en pleine terre avant qu'un délai de six mois ne se soit écoulé pour vérifier le tassement de la terre. [...]

Article 37 : Columbarium - [...] Les concessions [...] sont accordées pour [...] 30 ans renouvelable [...]. Les familles des personnes crématisées devront veiller à ce que la dimension des urnes soient compatibles avec celles des cases prévues [...]. Les cases proposées sont d'une capacité de 2 ou 4 urnes en fonction des disponibilités [...]. Sur les portes, pourront être fixées des plaques. Les familles pourront y faire graver [...] les noms, prénoms, année de naissance et de décès des personnes [...]. **La hauteur des caractères de polices "Charlemagne, Times Funéraire, Times New Roman ou Commercial" ne pourra dépasser 15mm.**

Article 38 : Tolérances et avertissements - **Les familles s'engagent à ne pas trouver ou percer les portes des cases pour quelque motif que ce soit [...].** Les [...] cases comportant des rebords pourront être utilisés [...] pour déposer [...], des [...] fleurs, [...] de taille raisonnable pour ne pas gêner les cases voisines. **Les fleurs et les plantes fanées seront enlevées par la famille ou les services municipaux. Aucun fleurissement au sol [ou au sommet du columbarium] ne sera accepté.**

Article 44 : Hauteur des monuments - La hauteur [...] des monuments ne pourra pas dépasser 2,20 mètres [...] et [...], la hauteur du mur [...] contre lequel ils seront construits.

Article 47 : Matériaux autorisés - Les monuments, [...] seront obligatoirement réalisés en matériaux naturels [...] tels que pierre dure, marbre, granit ou en matériaux inaltérables et éventuellement en béton moulé.

Article 48 : Constructions gênantes - Toute construction additionnelle (jardinière, bac, etc.) [...] ne respectant pas le présent règlement, devra être déposée à la première réquisition [...]. **Les jardinières posées en pied de monument doivent être contenues dans les limites de la concession sans empiéter le domaine public.**

Article 69 : Infractions - Toute infraction au présent règlement sera constatée par la police municipale et les contrevenants poursuivis conformément à la réglementation en vigueur.